



Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Some of this archived content is available only in one official language. Translation by CMHC can be requested and will be provided if demand is sufficient.

Contenu archivé

Le contenu identifié comme archivé est fourni à des fins de référence, de recherche ou de tenue des dossiers; il n'est pas assujéti aux normes Web du gouvernement du Canada. Aucune modification ou mise à jour n'y a été apportée depuis son archivage. Une partie du contenu archivé n'existe que dans une seule des langues officielles. La SCHL en fera la traduction dans l'autre langue officielle si la demande est suffisante.

COMPETITION SERIES

Project #: 2327 Both Number of Sheets: 2
Architect: S. A. Gitterman, Ontario
1963

Number of Storeys: 1, Bungalow--carport attached
Single detached

Number of Bedrooms: 3

Fireplace? yes, in living room with built-
in wood storage beside

Basement: -Yes--provisional designs to finish
-Laundry tubs located

Cladding:

Primary: Stone masonry
-Fieldstone cladding, front and sides
Secondary: Vertical wood siding
-Rear and sides
Other: Plywood panel accents, around windows

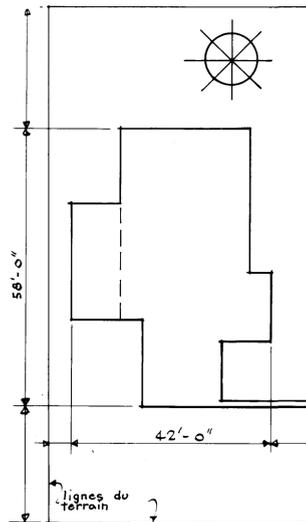
Roof:

Materials: Tar and gravel,
Shape: Flat/gabled--shallow rise

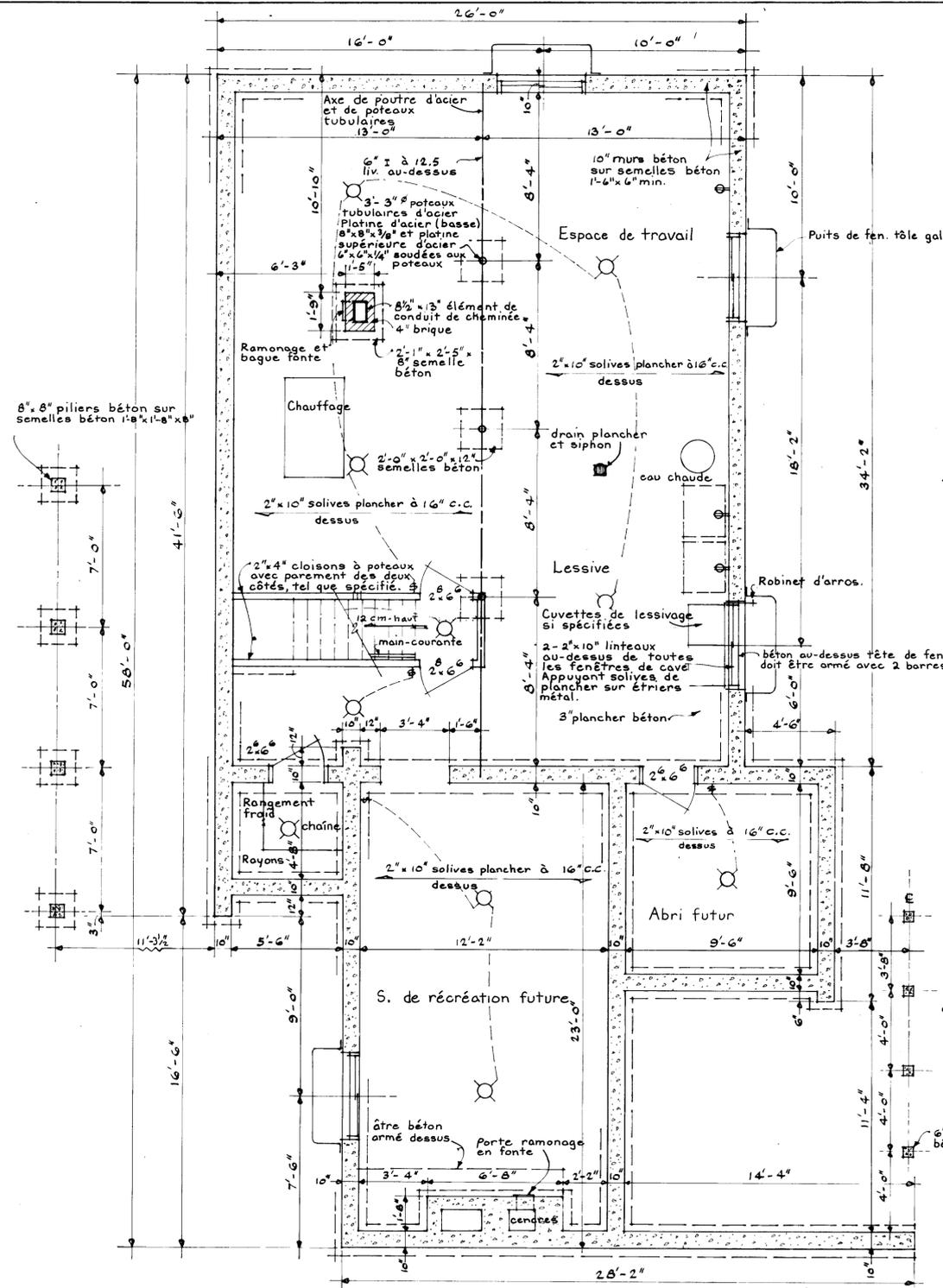
Special Features: "Cathedral" ceilings
-Shallow--living, dining, entry--exposed joists
Patio--protected on 2 or more sides
-Off dining, flagstone, wood fence/stone wall/house surround
Built-in cold storage
-With shelving, basement
Storage wall in carport
-Rear wall

REMARQUES GÉNÉRALES

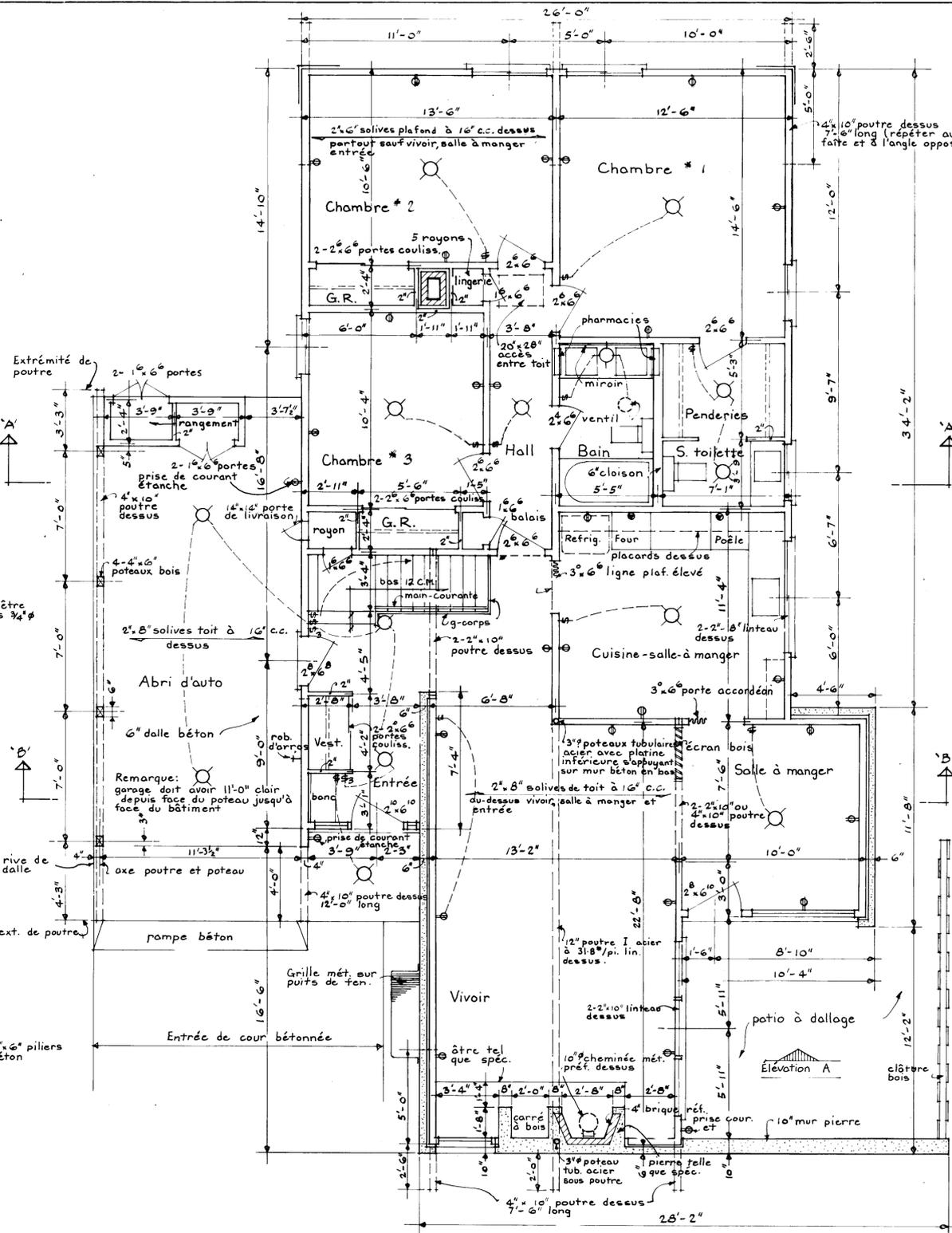
1. TOUS LES EMPATTEMENTS ET LA FONDATION DOIVENT ÊTRE PORTÉS JUSQU'À UN APPUI SOLIDE ET EN BAS DU NIVEAU ACCEPTÉ LOCALEMENT POUR LA GELÉE. IL PEUT ÊTRE NÉCESSAIRE D'AUGMENTER LES DIMENSIONS DES EMPATTEMENTS ET DE LA FONDATION POUR RÉPONDRE AUX CONDITIONS LOCALES DU SOL.
2. LES SOLIVES DOIVENT ÊTRE JUMELÉES SOUS TOUTES LES CLOISONS QUI LEUR SONT PARALLÈLES. CES SOLIVES JUMELÉES PEUVENT ÊTRE ÉCARTÉES DE 8" PAR DES BLOCS À TOUTS LES 4' C. C. POUR PERMETTRE LE PASSAGE DES CONDUITS DE CHAUFFAGE.
3. DANS DES CONDITIONS NORMALES DE CHARGEMENT, LES LINTEAUX EN BOIS AU-DESSUS DES PORTES, DES FENÊTRES, ETC., DANS LES MURS EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE PLACÉS SUR LA RIVE.
4. L'EMPLACEMENT ET LE NOMBRE DES SORTIES ÉLECTRIQUES PEUVENT ÊTRE VARIÉS MAIS DANS TOUTS LES CAS ILS DOIVENT RÉPONDRE AUX EXIGENCES MINIMALES DES NORMES DE MAISON ET ÊTRE CONFORMES AUX CODES LOCAUX.
5. IL FAUT PRÉVOIR UNE TABLETTE ET UNE BARRE À CINTRES DANS LE VESTIAIRE ET LES GARDE-ROBES.
6. IL PEUT ÊTRE NÉCESSAIRE DANS CERTAINES LOCALITÉS D'AUGMENTER LE MATÉRIAU ISOLANT POUR ASSURER LA RÉSISTANCE VOULUE À LA TRANSMISSION DE LA CHALEUR, DANS CETTE RÉGION.
- 7a) LES MEMBRES DE CHARPENTE SONT CALCULÉS POUR UNE SURCHARGE DE TOIT DE 50 LIVRES PAR PIED CARRÉ. ADVENANT UNE CHARGE DE TOIT EN EXCÉDENT DE LA CHARGE CALCULÉE DANS CERTAINES RÉGIONS, IL SERA NÉCESSAIRE DE RECALCULER LES MEMBRES DE CHARPENTE EN CONSÉQUENCE.
- b) TOUS LES MEMBRES DE CHARPENTE SERONT EN BOIS DE LA CATÉGORIE CONSTRUCTION ET DE L'ESSENCE EPINETTE DE L'EST, SAUF ANNOTATION CONTRAIRE SUR LES DESSINS.



Plan du terrain
non à l'échelle

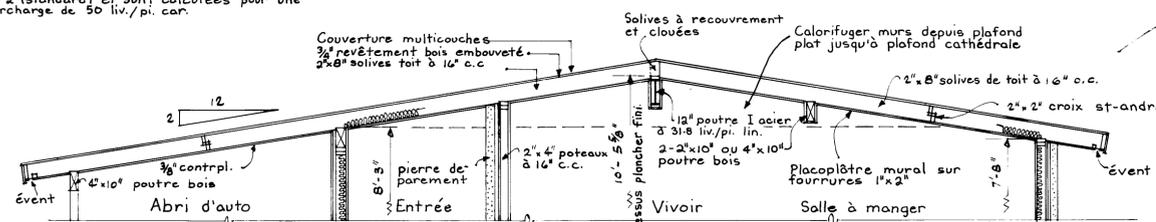


Plan-cave échelle 1/4" = 1'-0"

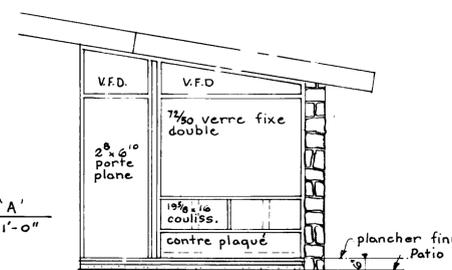


Plan d'étage échelle 1/4" = 1'-0"

Remarque:
Solives de toit doivent être en épinette de l'Est no 2 (standard) et sont calculées pour une surcharge de 50 liv./pi. car.



Section B-B illustrant ossature du toit échelle 1/4" = 1'-0"



Elevation A
échelle: 1/4" = 1'-0"

24/10/68
DATE: 24/10/68
DESIGNER: SAMUEL A. GITTERMAN
SHEET NO: 2327 F 1 of 2
CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION

